

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>l</sup><sup>le</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Constitutionnel* :

La réserve avec laquelle nous avions accueilli hier la nouvelle donnée par le *Nord*, sur la conclusion de l'affaire persane, se trouve justifiée. Ce journal dit aujourd'hui que rien n'est signé, et le correspondant de l'*Indépendance*, jusqu'ici peu d'accord avec celui du *Nord* sur cette affaire, tout en croyant à un arrangement pacifique, pense que les délibérations pourraient bien durer une dizaine de jours.

Enfin nous lisons dans la correspondance parisienne du *Morning-Post* (2<sup>e</sup> édition) :

« Je reçois à l'instant, de source certaine, la nouvelle qu'hier l'envoyé persan a déclaré qu'il était en mesure de signer les bases du traité de paix. »

On lit dans la *Gazette officielle de Vérone*, du 22 février :

« Le discours de Napoléon III au Sénat et au Corps Législatif continue à fournir un aliment aux commentaires du journalisme. La franchise avec laquelle l'Empereur des Français trace l'esquisse de la position actuelle comme étant l'ère de l'accord le plus général en Europe, a produit une sensation extraordinaire. »

On écrit de Vienne, le 21 février, au *Nouveliste de Hambourg* :

« C'est à tort qu'on a prétendu que la Porte et l'Angleterre persisteraient à se prononcer contre l'union des Principautés, même si la majorité des divans demandait cette union ; il est certain, au contraire, que l'Angleterre a déclaré que, fidèle à son principe de tenir toujours compte du vœu des peuples, elle appuierait l'union, si la majorité des divans se prononçait en sa faveur. Du reste, on croit ici que les divans ne se prononceront pas en faveur de l'union. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Londres, le 25 février. — Le colonel Onsley a apporté ici un projet de convention entre lord Cowley et Ferrouck-Khan, afin qu'il reçoive l'approbation du gouvernement britannique. »

« Vienne, 26 février. — Des nouvelles de Bombay, en date du 2, annoncent que M. Murray est arrivé à Bushir. Les Anglais établissent leur quartier-général à Bassora. »

« Les Chinois bombardent continuellement les forts des Anglais. La flotte des rebelles a fait sa jonction avec la flotte impériale dans le but d'attaquer les Anglais. Les jonques chinoises ont brûlé le vapeur *Thistle*, après avoir tué l'équipage. »

« Les nouvelles de Constantinople sont du 20 février. La commission d'organisation de la gendarmerie turque est nommée, M. de Bouteneiff a donné un bal. La flotte anglaise reste jusqu'au 24 à Buyuck-Déré. »

« Le gouvernement a acquis le télégraphe anglais de Varna. — Havas. »

EXTÉRIEUR.

PRUSSE. — La *Gazette de la Bourse* de Berlin annonce que la chambre des députés de Prusse a discuté, dans sa séance du 22, la loi du divorce. Le débat général s'est ouvert, après quelques mots d'introduction de M. Breitaup, rapporteur, par un long discours prononcé contre, par M. Wentzel. M. de Gerlach a défendu le projet, et M. Reichensperger a pris ensuite la parole pour exposer l'opinion du parti catholique. Il a attaqué la loi.

AUTRICHE. — On écrit de Vienne, le 21 février, au *Journal allemand de Francfort* :

« De la circonstance que déjà la Hongrie et le Tyrol sont gouvernés par des princes de la famille impériale, et que le même régime doit être appliqué prochainement à l'Italie et à la Bohême, on a conclu que l'Empereur avait renoncé au système de centralisation admis jusqu'ici, et qu'il voulait renoncer à un système administratif plus favorable à l'indépendance et aux traditions historiques des provinces. Il est certain que des gouverneurs archiducs échappent au contrôle administratif ordinaire ; mais il est certain aussi qu'on n'a nullement l'intention de se départir du système centralisateur suivi jusqu'ici et qu'on doit même publier un statut spécial destiné à régler les difficultés que peuvent présenter les rapports des ministres avec les archiducs. — Il est vrai que des personnages influents, notam-

ment en Hongrie, ont exprimé le vœu d'un retour au système ancien ; mais, pour satisfaire ce vœu, l'Empereur serait forcé de rompre avec tous les hommes d'Etat qui sont à la tête du gouvernement. »

CHINE. — Le *Morning-Advertiser* publie le passage suivant d'une lettre, en date du 16 décembre, écrite, dit ce journal, par un gentleman qui a été témoin oculaire de l'incendie des comptoirs anglais à Canton :

« Il est impossible de croire qu'en quelques heures il pût être fait autant de mal. Tout ce qui appartenait aux étrangers, comme à nous, a été dévoré par les flammes. Le commandant anglais a résolu de continuer d'occuper la partie du jardin qui regarde les comptoirs incendiés ; nos forces se sont retranchées de manière à pouvoir repousser toutes les attaques. Le pavillon anglais a été abordé sur la tour de l'église ; le *Niger*, tout voisin de cette position, la protége de ses canons. Les communications continuent d'être ouvertes avec Hong-Kong, et nos navires stationnent dans diverses parties de la rivière de Canton. Hier, jour de Noël, nous avons été à l'église du comptoir. On disait que les Chinois devaient nous attaquer ; nous n'avons eu qu'une petite alerte. Dans le bras de la rivière qui passe par les comptoirs, nous ne laissons pas s'avancer une seule embarcation chinoise. Leur étude continuelle est d'incendier nos navires avec des brûlots. Nous sommes maîtres des forts nécessaires pour commander la ville et ses approches. Nous attendons des ordres d'Angleterre vers la fin de février ou le commencement de mars. »

ANGLETERRE. — On lit dans le *Daily-News* du 14 février :

« Hier au soir, un très-nombreux meeting contre la guerre de Chine et de Perse s'est tenu à Bridge-House-Hôtel, London Bridge, sous la présidence de Fred. Doulton, Esquire. Il a été adopté à l'unanimité une résolution qui condamne le bombardement de Canton et l'expédition contre la Perse, et qui proteste contre le pouvoir de déclarer la guerre et d'ouvrir les hostilités de la part des fonctionnaires subordonnés de l'Etat, la Constitution d'Angleterre déléguant ce pouvoir à la reine seule. Plusieurs orateurs ont été entendus. »

FEUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

A mesure que l'on avançait, le guide donnait des signes plus évidents d'inquiétude. Il tournait souvent la tête pour voir si on le suivait, et il s'efforçait cependant de se tenir à distance des écuyers bretons. Ces allures suspectes augmentèrent les défiances de Bigot, qui regarda autour de lui. Le vallon était désert, silencieux ; partout une nature âpre, rude, sans trace de culture ; cet endroit semblait n'avoir jamais été visité que par des pâtres ou des chasseurs. Bigot, un peu rassuré, allait reprendre avec son maître la conversation interrompue, quant tout-à-coup, à travers un massif de feuillage qui bordait la route, il vit briller un objet semblable à une glace polie ; l'œil exercé de l'écuyer reconnut aussitôt le reflet d'une armure au soleil.

— Trahison ! trahison ! s'écria-t-il avec terreur en s'arrêtant ; des hommes d'armes sont cachés derrière ces broussailles !... Pour l'amour de Dieu, Monseigneur, sauvez-vous !... ils vont vous massacrer !...

A ce cri d'alarme, le vassal de Montbrun poussa son cheval et se dirigea précipitamment du côté de l'embus-

cade. Les écuyers se mirent sur la défensive, et se pressèrent autour de leur seigneur en le suppliant de rebrousser chemin. Bigot criaît plus haut que tous les autres ; au milieu de ce vacarme, Duguesclin avait peine à se faire entendre.

— Silence donc ! ribaudaille ! disait-il en colère ; d'où vient cette panique ? qu'avez-vous vu ? Avez-vous donc peur de votre ombre ?

Les Bretons lui montrèrent par un geste unanime le fond de la vallée ; il n'était pas besoin d'une autre réponse, car une troupe de gens d'armes sortait des halliers où elle s'était tenue cachée et avançait vers Duguesclin.

Le chevalier, toujours convaincu des intentions quasi-loyales du sire de Montbrun ne parut pas surpris.

— Comment donc, vilains ! s'écria-t-il en riant, ne reconnaissez-vous pas les vassaux et soudoyers du manoir où nous avons couché cette nuit ?... Ils ont sans doute quelque chose à nous dire ; ne leur laissons pas faire tout le chemin !

Il piqua des deux et courut au-devant des cavaliers. Ses valets étaient stupéfaits de tant d'audace ; mais leur devoir aussi bien que leur zèle les obligeait à suivre leur maître ; ils préparèrent leurs armes ; firent un signe de croix ; et partirent au galop, prêts à mourir, car ils n'es-

paraient rien de la lutte inégale qui allait commencer.

« Les gens de Montbrun, soit à cause des difficultés de ce chemin raboteux, soit par suite d'une répugnance secrète, n'avançaient pas avec la même rapidité. Quand Duguesclin fut à trente pas de la troupe, il s'arrêta brusquement, et cria d'une voix forte en tirant son épée :

— Est-ce toi, baron de Montbrun ? viens-tu requérir le combat et retirer ton gage de défi ?... Approche donc... j'accepte la partie.

Mais, à son grand étonnement, personne ne répondit à cet appel, et la troupe continua de courir sur lui sans proférer un mot.

— Qu'est-ce-ci ? s'écria-t-il ; le sire de Montbrun n'est-il pas venu ? Est-ce une trahison ? Je veux voir le baron ; où est-il ?

En ce moment la troupe entière se rua sur le brave Bertrand.

— Le voici, dit un homme d'armes qui, la visière baissée, précédait la troupe ; allons vaillant chevalier, songe à te défendre !

Et il dirigea sa lance contre Duguesclin, qui, n'ayant, comme nous l'avons dit, ni bouclier, ni cuirasse était sans défense contre une semblable attaque. Il était perdu si, par un procédé d'équitation alors fort en usage, il n'eût fait faire rapidement à son cheval un bond de côté.



On lit dans le *Moniteur* :

« Une brochure publiée par un ancien professeur, M. Bersot, et des articles insérés dans plusieurs journaux, paraissent avoir excité des inquiétudes et des doutes sur la pensée du gouvernement au sujet du nouveau système d'enseignement adopté dans l'Université. Ces inquiétudes et ces doutes n'ont aucun fondement. MM. les membres du conseil impérial, inspecteurs généraux et recteurs, ont entendu, à diverses reprises, le ministre de l'instruction publique expliquer, de la manière la plus énergique, son opinion personnelle qui n'a pas varié. Il considère comme téméraire et mauvaise toute tentative qui aurait pour objet la ruine du système actuel, dont l'ensemble répond parfaitement aux besoins du pays. Une expérience de plus de quatre années, en confirmant les bases de l'organisation actuelle, a pu, il est vrai, révéler la convenance de certaines modifications pratiques qui rendront plus facile et plus fécond le régime de nos études universitaires. L'esprit de conservation n'est pas ennemi des améliorations. Qu'on se rassure donc : la ferme intention du gouvernement est de maintenir, de respecter ce régime des études tel qu'il est institué dans ses éléments essentiels, et de continuer ainsi la juste satisfaction donnée à l'indispensable alliance des lettres et des sciences. »

#### FAITS DIVERS.

Dans la séance de l'Académie des Sciences, du 23 février, lecture a été donnée d'une lettre intéressante de M. d'Escayrac-Lanture. Après avoir remercié notre premier corps savant de l'intérêt qu'il avait bien voulu lui témoigner, des instructions qu'il lui avait fait parvenir, M. d'Escayrac ajoutait qu'il se faisait un devoir de donner personnellement les explications sur l'expédition qu'il a l'honneur de commander et à propos de laquelle on a fait courir les bruits les plus calomnieux. Ces bruits, plus ou moins graves, plus ou moins ridicules, n'ont aucun fondement. Ils ont été, comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer, répandus par la malignité et cet esprit de dénigrement qui s'attache à tout ce qui est grand, utile et généreux. On avait imprimé, par exemple, que M. d'Escayrac-Lanture avait donné sa démission de chef de l'expédition à la recherche des sources des eaux du Nil, c'est un mensonge. On avait ajouté que les soldats qui l'accompagnaient, par ordre du vice-Roi, avaient massacré les habitants d'un village; c'est encore un mensonge.

Pour mettre un terme à toutes ces rumeurs malveillantes, et à l'origine desquelles il n'est pas toujours facile de remonter, M. d'Escayrac de Lanture a promis à l'Académie de la tenir au courant de tous les épisodes de son voyage, et c'est M. Babinet qui a bien voulu accepter la mission d'être son interprète et son représentant auprès d'elle.

— Le *New-York-Herald* contient les détails suivants sur les inondations aux Etats-Unis :

« Nous avons reçu hier de désastreuses nouvelles de l'intérieur; le dégel et les fortes pluies tombées dans la journée de dimanche ont causé des inondations sur différents points. A Albany, la débâcle de l'Hudson a commencé vers dix heures et demie, et les eaux ont monté avec tant de rapidité, que les personnes occupées sur les quais ont dû se sauver en toute hâte. Jamais, de mémoire d'homme, on n'a vu s'élever les eaux aussi haut. Tout le bas de

la ville est inondé; l'eau y atteint le premier étage, et les habitants ont eu beaucoup de peine à se sauver. Deux personnes et un nombre considérable de chevaux ont péri. Dans la partie orientale de la ville, 360 bestiaux ont été noyés. Des maisons ont été entraînées, des navires ont sombré, et, pour comble de malheur, des incendies ont éclaté dans divers quartiers de la ville. Toute la population est naturellement en émoi; le montant des désastres est incalculable. A Troy toute la partie basse de la ville est inondée. A Oswego plusieurs navires ont chassé sur leurs ancres et ont été entraînés dans le lac. A Easton (Pennsylvanie), la crue de la Delaware est de treize pieds. Enfin des ponts ont été détruits et les communications par chemin de fer sont interrompues sur plusieurs lignes importantes. »

— La sonde est descendue à 500 mètres de profondeur au puits artésien de Passy. C'est juste cinq fois la hauteur du dôme des Invalides.

— D'après une correspondance d'Afrique, les ingénieurs envoyés par la Compagnie dont M. Talabot est le chef, proposeraient au gouvernement de dessécher le lac Fessara, en le faisant écouler vers la mer par une large tranchée. On croit que ce projet paraîtra assez sérieux pour motiver le sursis à l'adjudication de ce lac, qui avait été annoncé dans les journaux d'Alger.

— Il paraît qu'une concurrence va s'élever contre la Compagnie Autrichienne de la navigation du Danube. On sait que le vapeur français *le Lyonnais* se trouve à Belgrade depuis l'été passé. C'est la Compagnie Française Parrot, Mathis et Magnan, de Strasbourg, qui en est propriétaire. Le directeur de cette Compagnie, M. Mathis, qui était récemment à Belgrade, a conclu, avec trois négociants de cette ville, un traité par lequel ceux-ci se sont engagés à livrer aux principaux lieux d'embarquement de la Save et du Danube, les matières premières qu'ils auront achetées en laines, peaux, suifs, etc., d'où elles seront transportées directement à Marseille. A partir du printemps prochain, en effet, six bâtiments feront régulièrement deux fois le trajet entre Belgrade et Galatz, et deux voyages en remontant la Save, et se chargeront, non-seulement du transport des marchandises, mais aussi des personnes.

— M. Wakefield, agent de la Compagnie du chemin de fer d'Aidin, est à Smyrne depuis quelque temps, dit la *Presse d'Orient* du 12 janvier. Il recueille de toutes parts des renseignements sur les ressources commerciales de la province; il a entrepris à ce sujet plusieurs excursions dans l'intérieur. De plus, il a fait appel à l'expérience du commerce local, et on lui a obligamment fourni des renseignements statistiques d'un grand intérêt pour la Compagnie. De l'ensemble de ses recherches, il résulte qu'en ce moment le mouvement d'affaires de Smyrne avec Aidin atteint le chiffre de 88,675 tonneaux. *L'Impartial* de Smyrne publie un tableau détaillé des divers articles qui constituent ce trafic important. D'Aidin, où il s'est rendu, M. Wakefield visitera les bords du Méandre et la chaîne à travers laquelle coule ce fleuve. On fouillera les gîtes de houille dont l'existence a été déjà constatée.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La cavalcade de Montreuil-Bellay, que nous avons annoncée, a eu lieu mardi, avec tout l'éclat possi-

ble. Nous n'avons pas assisté à cette fête, mais les renseignements, que nous ont donnés des témoins oculaires, nous permettent de dire qu'elle a dépassé ce qu'on pouvait espérer.

La grande variété, l'élégance, la fraîcheur des costumes sont un témoignage du bon goût de la jeunesse de Montreuil.

A la suite de la cavalcade, venait, traîné par six bœufs au pas lourd, le char de l'agriculture, élégamment orné. Au milieu des emblèmes de la moisson, apparaissait Cérès souriant à ses sujets et leur promettant ses dons et ses faveurs.

Les charlatans, montés sur un char, amusaient le public par les scènes les plus comiques. Par intervalle, leur musique égayait la promenade.

Procurer quelques heures de plaisir n'a pas été le seul motif de cette fête; dans cette cavalcade, on s'est surtout proposé d'apporter quelques soulagements aux misères si grandes et si nombreuses en ces temps. Pendant la promenade, des quêteurs parcouraient la foule et ont reçu 270 fr., qu'ils ont versé le soir entre les mains de M. le maire de Montreuil, président du bureau de bienfaisance.

Toute la population de Montreuil conservera un long souvenir de ce jour : les uns par les plaisirs qu'il leur aura procurés, les autres par le soulagement qu'il leur aura apporté.

Un projet de loi ayant pour objet d'autoriser un prélèvement par le département de Maine-et-Loire, d'une somme de 34,977 fr. 36 c. sur l'emprunt à réaliser en vertu de la loi du 14 mai 1856, a été présenté au Corps-Législatif. La commission pour l'examen de ce projet se compose comme il suit :

1<sup>er</sup> bureau, M. le comte de Flavigny; 2<sup>e</sup> bureau, M. le marquis de Sainte Hermine; 3<sup>e</sup> bureau, M. Fleury (Anselme); 4<sup>e</sup> bureau, M. le marquis de Mortemart; 5<sup>e</sup> bureau, M. Bucher de Chaovigné; 6<sup>e</sup> bureau, M. le comte de Durfort de Civrac; 7<sup>e</sup> bureau, M. Louvet.

Par ordonnance de M. le Garde des sceaux, M. Gain, conseiller à la Cour impériale d'Angers, est nommé pour présider les assises du 2<sup>e</sup> trimestre de 1857, qui s'ouvriront à Angers le lundi 11 mai prochain.

On été nommés, par M. le premier Président, pour assister M. le président desdites assises, MM. Courtiller et Lardin, conseillers à la Cour.

Un décret du 10 février ouvre, sur l'exercice 1857, un crédit extraordinaire de 8 millions de francs pour la continuation des travaux entrepris pour la réparation des dommages causés par les inondations de 1856.

La fameuse comète de Charles-Quint qui, d'après une prédiction allemande, doit être si funeste à notre monde sublunaire, devance les temps prédits pour faire son apparition. Remarquée d'abord à Panama, voici que le *Phare de Cherbourg* la signale. Elle est fort brillante et se montre dans l'ouest. Elle n'a pas d'appendice caudal, mais elle a une chevelure.

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

M. Onfroy de Béville, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, est arrivé lundi à la Chapelle, venant d'Angers. M. Onfroy de Béville, qui a pour mission d'examiner les travaux faits dans le but de préserver de l'inondation les contrées rive-

La lance glissa le long de sa cotte de mailles sans le blesser. Le trop confiant chevalier grinça des dents, ses yeux s'enflammèrent.

— Ah! félon! ah! traître! s'écria-t-il.

Et chaque mot fut accompagné d'un violent coup d'épée, qu'il déchargea sur la tête de l'agresseur; c'était le baron lui-même.

Les gens de Montbrun s'étaient arrêtés à quelques pas des combattants, comme pour laisser les deux chefs vider eux-mêmes leur querelle; mais en voyant le baron chanceler ils attaquèrent à leur tour. Ainsi pressé, Bertrand jeta un regard rapide autour de lui; on était au centre de la petite plaine dont nous avons parlé; il n'y avait pas un rocher, pas un arbre auquel il pût s'adosser pour éviter d'être enveloppé. Il n'eut donc pour ressource un moment que sa force herculéenne et sa dextérité merveilleuse dans l'art de l'équitation. Sa formidable épée semblait se multiplier dans sa main et menacer tous les assaillants à la fois. Déjà le sang coulait sur les cuirasses; un homme d'armes avait roulé avec son cheval sur la fougère. Cette vue exaspéra les autres; Bertrand allait peut-être se trouver fort empêché, quand ses écuyers se jetèrent résolument entre lui et les gens de Montbrun.

Cette diversion donna au chevalier breton un instant

pour se reconnaître; il tourna bride, revint vers le cavalier renversé, et s'élançant à terre, saisit la targe et la hache d'armes du mort; puis d'un bond il se remit en selle, et retourna au combat. Ses mouvements avaient été prompts, inattendus; aucun des ennemis n'avait pu s'opposer à son dessein. Pour lui, brandissant son arme favorite au-dessus de sa tête, il se jeta au plus fort de la mêlée. Il fut sur le point de faire reculer à lui seul cette troupe nombreuse. Sa terrible hache brisait les boucliers, les cuirasses, fendait les têtes jusqu'aux épaules, malgré les bassinets et les morions. On entendait par-dessus le tumulte de la bataille, des coups de cognée semblables à ceux des bûcherons dans les forêts; l'on voyait aussitôt tomber un homme d'armes et un cheval s'enfuir à travers la plaine. Les soudoyers de Montbrun étaient frappés d'admiration et de terreur; les écuyers eux-mêmes se demandaient si leur maître n'était pas le démon incarné de la guerre pour l'extermination des hommes.

Cependant le baron avait été seulement étourdi par les coups vigoureux de son ancien hôte; il se remit bientôt, et il regarda avec une surprise muette ce qui se passait autour de lui. Sa présomption diminua sensiblement à la vue des exploits incroyables de ce héros, qu'il s'était flatté de vaincre en combat singulier; et il n'osait s'ap-

procher de sa redoutable hache qui fracassait hommes, chevaux et armures. Il se contenta de crier en faisant signe à ses gens de cerner Duguesclin.

— Rendez-vous, messire Bertrand... par saint Martial! votre résistance est désespérée... Rendez-vous rescous ou non rescous (secouru ou non secouru). Livrez-vous à merci, vous aurez la vie sauve, et on vous mettra à rançon équitable. — Qui parle de me rendre? s'écria Duguesclin en tournant les yeux irrités vers le baron; qui donc se vante de m'avoir conquis à merci?... Qu'il se montre celui-là, et j'acquitterai de suite le prix de ma rançon. — Me voici! s'écria le baron, à qui l'orgueil fit oublier ses prudentes résolutions.

Il pressa son cheval et courut sur Duguesclin la lance en arrêt. Le chevalier breton ne parut nullement s'effrayer de cette attaque à armes inégales; ferme sur sa selle, il attendait le choc de son adversaire, quand un cri poussé près de lui attira son attention. Jean Bigot venait d'être renversé; un homme d'armes levait déjà sa lance pour le tuer; prompt comme l'éclair, le chevalier évita encore une fois Montbrun, et jeta l'homme d'armes à bas d'un coup de hache. Bigot dégagé remonta à cheval.

Cependant, malgré la vigueur prodigieuse de Bertrand, cette lutte ne pouvait se prolonger longtemps. Cinq ou



raines de la Loire, a trouvé à la Chapelle M. le Préfet et M. l'ingénieur en chef d'Indre-et-Loire, avec qui il s'est livré à l'inspection dont il est chargé.

Dans la journée, ce haut fonctionnaire est venu dans notre ville, et, accompagné de M. le maire de Tours et de MM. les ingénieurs, il a parcouru tout le périmètre de notre commune, se faisant rendre un compte détaillé de tout ce qui a été fait depuis nos derniers désastres.

Le lendemain, M. Onfroy de Béville est parti en canot avec M. le préfet et M. l'ingénieur en chef pour Langeais, Bréhémont et les localités voisines. Il doit continuer sa tournée en se dirigeant sur Amboise.

Espérons que la sollicitude du gouvernement, dont la mission de M. de Béville est une nouvelle preuve, portera des fruits pour notre département, et que des mesures complètes et efficaces seront prises pour prévenir le retour des malheurs dont notre pays a eu si cruellement à souffrir.

On lit dans le *Journal de Rennes* :

« M. Baude, directeur-général de la construction des chemins de l'Ouest, vient de passer deux jours à Rennes, et il a été positivement décidé que le service de notre chemin de fer commencerait pour le public le 1<sup>er</sup> mai prochain. Quelque long que soit encore ce délai, nous sommes heureux de pouvoir en annoncer le terme. »

Les ouvriers occupés à baisser le sol du chœur de l'église Saint-Serge et Saint-Bach d'Angers, viennent de mettre à jour un caveau voûté, situé derrière le maître autel actuel.

Ce caveau, couvert par une large dalle en pierre doublée d'une lame de cuivre, renfermait, dans un cercueil de sapin, les restes mortels d'un abbé de Saint-Serge.

Suivant la coutume du moyen-âge, le corps du prélat avait la tête à l'ouest et les pieds à l'est; à la droite étaient posés sa crosse en bois ouvragé et son calice d'argent.

A gauche du sarcophage était encore un petit vase de forme ovoïde, contenant du charbon. Ce vase avait servi à brûler des parfums le jour de l'inhumation.

D'après les caractères architectoniques de ce tombeau, nous sommes portés à croire qu'il a été construit au XV<sup>e</sup> siècle. Quant au nom du personnage qui s'y trouve renfermé, nous ne pouvons émettre que de faibles conjectures n'ayant aucune date certaine.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

### Avis aux contribuables de Saumur, Bagneux et St-Hilaire-St-Florent.

A partir du 12 février, le bureau du Percepteur de Saumur est transporté, rue de Bordeaux, 48, en face des bureaux de l'enregistrement.

### DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Pays* :

Une correspondance particulière de Macao, du 10 janvier, nous annonce qu'on venait d'apprendre que l'Empereur de Chine avait mis en état de siège les cinq ports de l'empire ouverts aux Européens. Sice fait se confirme, il aura des conséquences très-graves pour le commerce européen.

six vassaux de la baronnie étaient étendus sur le champ de bataille; mais trois des écuyers bretons étaient morts en défendant leur maître, deux autres étaient blessés. Si le respect et l'admiration n'eussent pas paralysé les bras et les courages des soudoyers, ou si le baron n'eût pas recommandé expressément à ses gens d'épargner sa vie, le chevalier eût succombé dans sa tentative désespérée de résistance. Heureusement le nuage du sable jaunâtre, soulevé par le pied des chevaux, s'ouvrit tout-à-coup; on vit apparaître de nouveaux cavaliers armés de toutes pièces, et criant avec force : « A la lance! à la lance! »

Ils tombèrent sur les gens de Montbrun avec la plus grande vigueur.

Les gens de l'embuscade semblèrent d'abord frappés de surprise. Les incidents de leur rencontre avec Duguesclin ne leur avaient pas permis de s'apercevoir qu'au moment où le combat commençait, une troupe de cavaliers était sortie d'un petit bois, précisément en face du buisson où ils s'étaient postés eux-mêmes. Aussi ignoraient-ils d'où venait à leurs adversaires ce secours inattendu, lorsque ce cri si connu : « A la lance! » leur apprit enfin à qui ils avaient affaire.

— Ce sont les routiers! s'écria le baron; bonnes gens, tenez ferme! ces pillards comptent nous enlever notre proie.... Par saint Georges! ils ne sont pas plus d'une

On nous écrit d'Alger, que Son Exc. le maréchal Randon, doit s'embarquer pour la France, le 28 février.

Pendant son absence, c'est, dit-on, M. le général Renault, commandant de la division d'infanterie à Alger, qui sera chargé de l'interim. — Havas.

Les COMPAGNONS DE JÉHU, que publie en ce moment le *Journal pour Tous*, ont produit dès le premier jour un vif mouvement de curiosité. On se demandait comment le conteur illustre, à qui nous devons déjà les *Trois Mousquetaires*, *Vingt ans après* et le *Chevalier de Maison Rouge*, s'y prendrait pour trouver encore, dans l'histoire de France, le sujet d'un récit aussi émouvant et la source d'un intérêt aussi passionné et aussi dramatique. On peut dire que, cette fois, M. Alexandre Dumas s'est surpassé lui-même. Jamais il n'a déployé plus d'énergie que dans la peinture du caractère de Rolland, ni créé un héros plus vrai et plus original que Morgan. Son Cadoudal est un type digne du Tasse. Le grand romancier a préparé cette œuvre considérable avec le soin et la conscience qu'y aurait apportés un historien, et telle est la puissance de son imagination et la précision de son jugement, que son roman est plus vrai que l'histoire. Grâce à lui, cette tragique et aventureuse époque de 1795 n'aura plus de secrets pour personne. C'est en suscitant de pareils ouvrages que le *Journal pour Tous* se rendra de plus en plus digne de l'immense vogue qu'il a conquise en si peu de temps en France et dans toute l'Europe.

Prix de l'abonnement : 8 francs pour toute la France et pour un an, du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Prix du numéro : 10 centimes dans tous les dépôts, et 15 centimes par la poste.

On s'abonne et on achète les numéros et la première année, à Paris chez M. Ch. Lahure, imprimeur-éditeur, rue de Vaugirard, n° 9, et chez MM. L. Hachette et C<sup>o</sup>, libraires-éditeurs, rue Pierre-Sarrasin, n° 14; dans les départements et à l'étranger, chez tous les libraires. (118)

### Librairie de H. NIVERLET Rue Saint-Jean, n° 58, à Saumur.

Une très-nombreuse collection de vieux livres sur l'équitation, à vendre par lots ou par ouvrage, au choix; les avantages seront d'autant plus grands que les lots seront plus forts.

On trouvera aussi une grande quantité de gravures en tout genre.

Des objets de luxe et de fantaisie, des articles provenant de la Chine et du Japon, garantis authentiques sur facture.

De même que pour les livres, les personnes qui choisiront plusieurs objets seront mises à même de faire un très-bon marché.

Le magasin est au premier; entrée par la librairie ou par le corridor. (117)

### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 19 au 23 février.

L'opinion s'habitue de jour en jour à la hausse, et les vendeurs eux-mêmes en ont pris leur parti; c'est parmi

eux maintenant, c'est surtout parmi les vendeurs de primes du commencement du mois que se recrutent les plus intrépides acheteurs de ferme, et que la rente compte ses plus ardents soutiens.

Le cours de 70 francs n'est plus en question; il a été vivement disputé et conquis après des luttes opiniâtres, grâce aux efforts réunis des acheteurs au comptant et des spéculateurs. Nous ne nous trompons donc point en prévoyant, il y a huit jours, que la rente atteindrait 70 fr. avant la liquidation. Nous sommes donc forcés de porter plus loin nos prévisions, et, si nous en croyons les sentiments de l'opinion, la hausse serait encore loin d'avoir dit son dernier mot.

La liquidation est déjà très-avancée, et tout porte à croire que le phénomène de l'annulation des reports, qui a été ce mois-ci le point de départ de la hausse, se reproduira encore le 1<sup>er</sup> mars. Il n'en faudrait pas davantage pour amener sur la rente de nouveaux acheteurs; la haute banque, réduite à chercher en dehors des reports un placement lucratif pour ses capitaux, ne pourra manquer de soutenir le mouvement de hausse.

Les chemins de fer profitent indirectement de la faveur qui est acquise aux fonds publics, mais ils attirent médiocrement par eux-mêmes la spéculation. Il en sera ainsi tant que les porteurs d'actions ne seront pas définitivement fixés sur l'importance de la mesure fiscale dont elles doivent être l'objet.

Si le Lyon et la Méditerranée ont été recherchés plus vivement dans ces derniers temps, cela tient à des circonstances particulières, aux bruits de fusion qui ont été répandus à propos de ces deux Compagnies. L'Orléans et les autres lignes ont été stimulées par cet exemple.

Le Crédit mobilier, délaissé depuis longtemps, écrasé par les ventes à découvert, s'est réveillé d'une manière terrible pour ses vendeurs, qui, surpris en pleine sécurité, obligés de racheter des titres à tout prix, ont fait remonter les actions à 1,420. L'Union financière de 525 à 530.

On a demandé depuis quelques jours, par centaines, les actions de la Caisse générale des chemins de fer, qui sont devenues introuvables sur le marché à 520 fr. L'emprunt espagnol donne lieu à des affaires actives, et les ports de Marseille, admis cette semaine au parquet, se négocient à 15 fr. au-dessus du pair.

La Caisse centrale de l'Industrie est ferme à 152 50. La Compagnie Générale des Caisses d'Es-compte, cotée au parquet à 510 fr., a été accueillie avec grande faveur par les capitalistes, qui sont bien pénétrés des avantages considérables qu'assurent à cet établissement de crédit, son organisation exceptionnelle, et ses moyens d'action innombrables.

La Compagnie Centrale du Gaz est recherchée activement aux environs du pair. La Compagnie de Roulage et de Navigation se classe au nombre des affaires les plus honorables et les plus sérieuses. La Compagnie Marbrière du Maine, placée sous les patronages les plus respectables, clôt sa souscription, qui a réussi admirablement. On commence à négocier en dehors du parquet les actions de la Tannerie Française qui trouvent aisément des preneurs; les Crédits mobiliers étrangers varient peu, le Mobilier Antrichien de 715 à 720, le Mobilier Suisse à 215; le Comptoir Bonnard était offert à 150; les Omnibus de Londres de 102 à 103; les Docks font 63 francs de perte; les Chemins départementaux valent 25 fr.; les Grandes Remises 70 fr.; et la Compagnie du Raincy 75 fr.

J. PARADIS.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

### BOURSE DU 26 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 69 70  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50.

### BOURSE DU 27 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 69 75.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 95

P. GODET, propriétaire-gérant.

douzaine, et nous les aurons facilement!

En effet, quoique le baron se trompât sciemment de plus de moitié, la troupe des routiers était de beaucoup inférieure en nombre à celle de Montbrun. Cependant elle faisait bonne contenance pour dégager Duguesclin et les sept ou huit hommes qui lui restaient.

— De par saint Yves! criait le bon chevalier avec gaieté, vous arrivez, mes compagnons, comme marée en carême.... Qui que vous soyez, vous êtes de braves gens, et si vous besognez comme il faut, jamais ce méchant baron ne s'avisera plus de pareille perfidie!

La mêlée devint alors furieuse; le fracas des armes, les cris de guerre, les menaces, les défis, étaient dominés par le bruit métallique et terrible de la hache de Duguesclin, s'abattant sur les armures. Les écuyers bretons, blessés pour la plupart, s'étaient retirés du combat, excepté le fidèle Jean Bigot, qui s'obstinait à suivre son maître au milieu des dangers. La supériorité numérique des vassaux de Montbrun était donc considérable sur les routiers; aussi, après une escarmouche d'un moment, ceux-ci commencèrent à céder, malgré les prouesses prodigieuses de Duguesclin.

Le châtelain de Montbrun s'aperçut que l'ennemi pliait; il ne cessait d'encourager les siens à bien faire leur devoir; lui-même ne s'épargnait pas, en luttant avec un

courage digne d'une meilleure cause. De leur côté, les soudoyers voyant devant eux des adversaires qu'ils n'avaient aucune répugnance à combattre, se montraient pleins d'ardeur. Les routiers furent repoussés; Duguesclin resta seul au milieu de la mêlée, entouré de morts et de mourants.

— Courage! mes fidèles, courage! criait le baron; emparez-vous de cet insolent seigneur qui nous a bravés effrontément hier au soir! Si vous le prenez, il vous rendra riches tous, et jamais vous n'aurez besoin de guerroyer.

Ses vassaux redoublèrent d'efforts; Duguesclin frappait vainement des ennemis qui semblaient se multiplier sous ses coups, lorsque l'on entendit le son d'un cor dans un défilé voisin. La plupart des combattants tournèrent la tête; on vit déboucher dans le vallon une seconde troupe de cavaliers plus nombreuse que la précédente. Les éclatantes armures, les costumes bariolés, tranchaient au soleil sur la verdure sombre des genêts et des fougères.

— C'est le capitaine Bonne-Lance! s'écrièrent les routiers en reprenant courage; ce sont nos amis! A la lance! à la lance!

Et ils revinrent sur les hommes de la châtellenie avec une nouvelle ardeur. (La suite au prochain numéro.)



Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### VENTE de la FERME DE BEAULIEU, A Neuillé.

Le dimanche 15 mars 1857, à l'heure de midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, à la vente par parties de la Ferme de Beaulieu, située dans la commune de Neuillé, contenant 6 hectares 15 ares 70 centiares, et actuellement exploitée par Verneau.

La vente aura lieu dans la maison même du fermier.

On pourra traiter, avant le jour fixé pour la vente, en s'adressant audit M<sup>e</sup> LEROUX. (113)

### A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur, Le dimanche 22 mars 1857, à midi, Par lots de 44 ares, aboutant tous à chemin,

Un PRÉ, nommé le Pré de la Perrière, appartenant à M. Amédée PER-SAC, contenant en totalité 5 hectares 92 ares 76 centiares, situé commune de Chacé, près Saumoussay.

On traitera, avant l'adjudication, s'il est fait des offres suffisantes.

S'adresser à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, rue des Basses-Perrières, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (114)

### A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, Le 8 mars 1857, à midi,

UNE MAISON, CAVE, PRESOIR ET TERRE AFFIÉE DE VIGNE,

Le tout contenant 27 ares 50 centiares, Située au lieu dit la Pierre-Couverte, commune de Bagnaux, joignant les héritiers Rebeilleau.

S'adresser à M. REYNAULT-MONESTE, bourelrier à Saumur, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (115)

### A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, située près l'ancienne gare, ayant plusieurs chambres basses et hautes, greniers, caves, cour et hangar.

S'adresser à M. SALMON, pêcheur, rue de la Basse Ile. (116)

M. PLÉ, commissaire-priseur, demande un CLERC. (79)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

### A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur, Le dimanche 1<sup>er</sup> mars 1857, à midi,

Un hectare 21 ares 14 centiares de terre et vigne, dans les Galmoises; Et 36 ares 78 centiares de vigne, au même lieu, commune de Saumur, appartenant à M<sup>me</sup> BAUDRY-GERBIER. Ces biens sont d'un revenu annuel de 156 francs.

S'adresser audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur. (84)

### A LOUER PRÉSENTEMENT OU A VENDRE,

APPARTEMENTS et CHAMBRES, situés à Saumur, quai de Limoges, n<sup>o</sup> 153.

MAISON POUR BOULANGERIE, au même n<sup>o</sup>, à louer pour la St-Jean 1857.

S'adresser à M<sup>me</sup> GODIN, dans la maison, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (66)

### A VENDRE

UNE FERME, en Vendée, D'une contenance de 59 hectares, et d'un revenu de 1,000 fr., nets d'impôts.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (90)

### A VENDRE

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur, Le dimanche 15 mars 1857, à midi,

UNE MAISON, Située à Saumur, rue Duplessis-Mornay, n<sup>o</sup> 12 et 14,

Composée d'une grande chambre à cheminée, un salon, une cuisine au rez-de-chaussée, plusieurs chambres au premier étage, avec greniers, cour, cave et puits. Le tout d'une contenance d'environ 9 ares, joignant au nord la veuve Daviau, au midi l'Ancienne-Prison, et au levant la rue Duplessis-Mornay.

S'adresser, pour avoir tous renseignements, à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (100)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857,

Une PORTION de MAISON, sise à Saumur, port Cigogne; Cour, jardin, écurie, remise.

S'adresser à M<sup>me</sup> ALLAIN, demeurant dans la maison, Et à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Ou à Louer,

UNE MAISON, située à Saumur, rue Beaurepaire, dépendant de la succession de M. Guillemard, et joignant d'un côté la maison de M. Follié, d'autre côté celle de M.

Cette Maison consiste en : salon, salle à manger, chambres à coucher et salle de bain, au rez-de-chaussée; chambres et cabinets, au 1<sup>er</sup> étage; greniers; cuisine et caves, lingerie, remise et écurie, bûcher et vaste jardin.

S'adresser à MM. DELAVAU, rue Pavée, n<sup>o</sup> 6. (102)

### A VENDRE

### OU A LOUER

Présentement,

BELLE MAISON, au Pont-Fou-chard, avec pavillons sur la route, bosquet, porte et grille en fer. On y joindra, si l'acquéreur le désire, tout ou partie d'un clos de 2 hectares, appartenant à la maison.

### DEUX PETITES FERMES

A VENDRE, au denier 30 du prix de ferme. — L'une située à la Rompure, près la Croix-Verte, et l'autre près le bourg de Saint-Lambert. — Contributions à la charge des fermiers.

S'adresser, pour le tout, à M. GAURON-LAMBERT. (63)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### FONDS A PLACER SUR HYPOTHÈQUES.

Diverses SOMMES, à longs termes, avec faculté de remboursements partiels.

S'adresser audit notaire. (670)

## COUP-D'ŒIL

SUR LES

# PROVINCES DANUBIENNES

Par UN OFFICIER FRANÇAIS,

PRIX : 1 f. 25,

Chez tous les Libraires de Saumur.

A VENDRE

### 2 FOURS A CHAUX GRASSE

pour la terre,

ET UNE BELLE CARRIÈRE.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. GUYON père, propriétaire aux Verchers. (94)

### A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M<sup>me</sup> LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

### A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, propre au commerce, sise rue d'Orléans, en face de l'hôtel de Londres.

S'adresser à M<sup>me</sup> LORAIN. (64)

### A VENDRE

UNE RENTE FONCIÈRE

DE 48 FRANCS 60 CENTIMES. S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (89)

### A CÉDER

Présentement,

Un HOTEL fort bien achalandé, Situé près Saumur.

S'adresser au Bureau du Journal.

### A VENDRE ou A LOUER

DEUX MAISONS,

Situées rue Beaurepaire, n<sup>os</sup> 46 et 48.

Précédemment occupées : l'une par le major Jarry, l'autre par M<sup>me</sup> veuve Callouard, et joignant les nouvelles constructions de M. Combier.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve DE FOS-LETHEULLE. (93)

Un HONNÊTE HOMME se propose pour être GARDE PARTICULIER ou homme d'affaires. Il offre des garanties de bonne conduite.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE ou A LOUER, pour la St-Jean 1857, une Maison avec Cour, Jardin, Ecurie et Remise, rue Cendrière, occupée par M. Lebreccq.

S'adresser à M. DELOUCHE ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (21)

COLLE LIQUIDE. Cette colle s'emploie à froid. On peut s'en servir pour papier, carton, bois, porcelaine, marbre, verre, cuir, etc. Prix du flacon, 50 c.

Dépôt chez M. DAMICOURT, ph. à Saumur, M. HEBBERT, ph. à Angers.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

BUREAUX :

Rue Sainte-Anne, 42.

ABONNEMENTS DE PARIS.

Un mois . . . . . 4 fr. 50 c.

Trois mois . . . . . 12 »

Six mois . . . . . 23 »

Un an . . . . . 44 »

POLITIQUES, LITTÉRAIRES, RELIGIEUX, SCIENTIFIQUES, AGRICOLES, COMMERCIAUX, ETC.,

Réunissant dans un ordre méthodique et sous des rubriques spéciales tous les Faits importants dans l'ordre Politique et Religieux, dans la Littérature, les Sciences, le Commerce, les Finances, l'Agriculture.

PREMIÈRE PARTIE (Politique) comprenant :

Les Nouvelles officielles et politiques et des Articles d'appréciation et de discussion.

Dépêches télégraphiques de la journée.

Une Revue complète et par citation des Journaux de Paris, des Départements et de l'Étranger.

Chronique de la Guerre.

Chronique de la Marine.

Nouvelles et Correspondances de l'Étranger.

DEUXIÈME PARTIE comprenant :

Faits industriels et commerciaux. — Mouvements des Chemins de Fer et des Travaux Publics.

Nouvelles Religieuses.

Bulletin quotidien et Revue hebdomadaire de la Bourse.

— Bulletin commercial par M. JACOMY REGNIER.

Faits judiciaires. — Chronique des Tribunaux

— Faits divers — Beaux Arts.

Faits scientifiques. — Science appliquée, Faits divers — Crimes et Sinistres — Variétés.

TROISIÈME PARTIE (Littéraire) comprenant :

Le mouvement Littéraire (compte-rendu critique des Revues, Livres et Publications dignes d'intérêt).

Revue des Théâtres. Théâtres impériaux, par M. Edouard Thierry, du Moniteur universel. — Théâtres de Genre, par M. C. Perruchot.

Feuilleton: Romans, Nouvelles, par MM. J. de Saint-Félix, Amédée de Bast, Marie Aycard, Charles Deslys, Saint-Yves, Octave Féré, A. Supersac, P. Zaccane, etc., etc. — Traductions d'ouvrages étrangers.

Le Journal LA VÉRITÉ ÉTANT DESTINÉ A LA FAMILLE, tous les articles sont examinés avec un soin scrupuleux.

La Vérité est mise à la poste le soir et arrive à sa date dans les départements desservis par les chemins de fer.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste, chez les libraires et aux messageries; les abonnés d'un an peuvent retenir les frais de poste s'élevant à 4 fr. 55.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,